

Violences faites à autrui

Détecter - Signaler - Accompagner

Nouveau

Dans le cadre de la lutte contre les violences faites à autrui, les professionnels de santé sont des acteurs de premier plan en matière de repérage. Cette formation vise à leur apporter des clés pour leur permettre de détecter les signaux d'alerte, d'avoir les bons réflexes et de pouvoir accompagner et orienter un patient en cas de suspicion de violence.



Public ciblé

Avocats, chirurgiens-dentistes, infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes, médecins, pharmaciens, sages-femmes.

Pré-requis

- Exercer la profession d'avocat

Être titulaire d'un :

- D.E. de docteur en chirurgie dentaire
- D.E. d'infirmier
- D.E. de masseur-kinésithérapeute
- D.E. de docteur en médecine
- D.E. de docteur en pharmacie
- D.E. de sage-femme

Compétences visées

La formation vise à savoir repérer, signaler, orienter et travailler en équipe pluridisciplinaire dans le cadre du parcours de la victime.

À l'issue de la formation, le stagiaire est capable de :

- Mettre en œuvre les bonnes pratiques de repérage, d'alerte et de prise en charge
- Rédiger une information préoccupante
- Rédiger un certificat médical initial

Équipe pédagogique

• Responsable et coordinatrice pédagogiques

- Dr Gilles AMADOR DEL VALLE

MCU-PH, UFR d'Odontologie, Chef du département de Santé Publique, Nantes Université - CHU de Nantes

- Dr Cécile DUPAS

Chirurgien-dentiste, PH - CHU de Nantes

• Intervenants experts

- Mme Christèle CHEVAL

Brigadier chef du pôle psychosocial de la Police Nationale

- Dr Renaud CLÉMENT

Médecin légiste, PH en médecine légale - CHU de Nantes

- Dr Guy COLLET

Chirurgien-dentiste, Odontologiste légal, Membre du groupe de travail des Chirurgiens-Dentistes au sein de la MIPROF

- Mme Cécile CONDOMINAS

Psychologue, Centre Régional du Psycho Traumatisme des Pays de la Loire - CHU de Nantes

- Mme Isabelle DERREDINGER

Sage-femme des hôpitaux, Directrice de l'école de sages-femmes de Nantes - CHU de Nantes

- Mme Camille DORMEGNIES

Directrice de France Victimes 44 Nantes

- Mme Anne-Claire GARROS

Psychologue, Bureau d'aide aux victimes de la Police Nationale, DDSP 44

- Me Blandine MARTIN

Magistrat, Pôle Famille du Parquet, Tribunal Judiciaire de Nantes

- Dr Gaëlle PENDEZEC

Médecin référent protection de l'enfance, Conseil Départemental de Loire Atlantique

- Dr Nathalie VABRES

Pédiatre, Coordinatrice Unité d'accueil des enfants en danger - CHU de Nantes

Contenu de la formation

Matinée - Violences faites aux enfants et adolescents

- Définition des notions de violences et maltraitances
- Identification, repérage des signaux d'appel
- Conduite à tenir en cas de suspicion de violences :
 - Freins
 - Information préoccupante / Signalement
- Accompagnement et orientation des victimes
 - Réseaux de prise en charge
 - Parcours en transdisciplinarité
- Situations cliniques avec iconographies et participation interactive

Après-midi - Violences intrafamiliales

- Définition des notions de violences conjugales
- Identifier, repérer les signaux d'appel
- Conduite à tenir en cas de suspicion de violences :
 - Freins
 - Établissement d'attestations ou de certificats médicaux.....
 - Signalement
- Accompagnement et orientation des victimes
 - Réseaux de prise en charge
 - Parcours en transdisciplinarité
- Situations cliniques avec iconographies et participation interactive

Moyens pédagogiques

- Alternance d'apports théoriques et d'exemples de cas pratiques
- Mise à disposition de ressources pédagogiques sur la plateforme numérique de Nantes Université

Modalités d'évaluation

Délivrance d'une attestation de fin de formation

Suite de parcours

Consulter notre offre de formation continue sur notre site
www.univ-nantes.fr/fc-sante

Durée

6h30 en présentiel > sur 1 journée

Lieu

UFR Odontologie, Campus Centre Loire - Nantes Université

Accessibilité

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap.

Renseignements auprès du Relais Handicap :

www.univ-nantes.fr/sepanouir-sur-les-campus/accompagnement-du-handicap

Tarif de la formation

200 € Droits annexes inclus

Conditions d'accès

Consulter les modalités et les délais sur

candidature.sante.univ-nantes.fr/fc

Renseignements

ac.violencesaautrui@univ-nantes.fr

En savoir plus

[Voir la page d'information en ligne](#)

Le + de la formation

Cette formation répond aux exigences de la loi n° 2010-769 du 9 juillet 2010 relative aux violences... qui prévoit que les professionnels de santé doivent être formés aux violences intrafamiliales, aux violences faites aux femmes, aux mécanismes d'emprise psychologique ainsi qu'aux modalités de leur signalement aux autorités administratives et judiciaires.